



## Mon propriétaire vend mon logement

-----  
Par Lilymo

Bonjour à tous,

Mon propriétaire a décidé de vendre mon logement. Mon bail vient tout juste de se renouveler pour 3 ans, il n'a donc pas d'autre choix que de me laisser à l'intérieur et de vendre à un investisseur.

Cependant je suis sans arrêt sollicitée à cause de cette vente (visites, photos ou par message pour me poser des questions ou me demander des documents type facture d'électricité). Sachant que j'avais déjà été sollicitée de la sorte au mois de janvier pour une vente qui n'a pas aboutie, cela fait déjà 5 fois que l'on vient chez moi. Cela me dérange, je suis chez moi, je paie le loyer et j'en ai assez de devoir donner de mon temps pour une affaire qui ne me concerne pas vraiment, de plus recevoir des inconnus chez moi en pleine crise sanitaire ne m'enchantent pas.

Ce qui m'amène à ma question, suis-je en droit de refuser les visites de mon appartement ? Sachant qu'ils ont des photos puisqu'un photographe est venu chez moi.

Merci pour votre aide.

Lisa

-----  
Par ESP

Bonjour

IL existe des obligations légales concernant les visites en vue de la relocation ou de la vente du bien immobilier.

La loi du 6 juillet 1989 régit les rapports entre locataires et propriétaires et encadre la possibilité de faire visiter le logement durant la période de préavis. Cependant, il est interdit « d'obliger le locataire, en vue de la vente ou de la location du local loué, à laisser visiter celui-ci les jours fériés ou plus de deux heures les jours ouvrables ».